

# L'urgence de prendre du temps

Les états généraux de la sécurité sont-ils la réponse aux violences scolaires ou un simple argument électoral des « régionales » ?

## LE CONTEXTE

- Trois lycées du Val-de-Marne ont connu une vague de violences graves, entraînant la mort d'un adolescent.
- Enseignants, syndicats, parents et collectivités réclament « plus de moyens humains » et dénoncent la suppression des postes d'enseignants et de surveillants, mais aussi celle de la police de proximité.
- En réponse, le 16 février, Luc Chatel annonce des « états généraux de la sécurité » en avril, alors même que le plan « sanctuarisation de l'école » (le douzième depuis 1992) n'est pas achevé.

« Nous avons répondu positivement au diagnostic sécurité du plan "sanctuarisation des écoles". Il y a trois semaines, les résultats d'un audit sont arrivés au conseil général avec la conclusion suivante: il faut des caméras de vidéosurveillance. Nous n'avons été conviés à aucun diagnostic. Et pourtant, nous avons exprimé auprès de l'inspecteur d'académie notre volonté d'avoir un regard social sur la question, car aucune caméra n'a jamais arrêté un coup de couteau ! » s'étonne, dépité, Patrick Hervy, collaborateur d'Alain Desmarests, vice-président chargé de l'éducation et des lycées du conseil général du Val-de-Marne. Autant dire que l'annonce des états généraux de la sécurité et la perspective de plus de caméras ou de portiques de sécurité, ont été fraîchement accueillies.

## AVIS D'EXPERT

Eric Debarbieux, président de l'Observatoire international des violences scolaires

### « Les vendeurs de solutions miracle sont des escrocs »

« On ne peut pas "éradiquer" la violence, les vendeurs de solutions miracle sont des escrocs. Les moyens de dissuasion passive ne concernent que 5% des violences et peuvent transformer l'école en cible. Il ne faut pas qu'ils occultent les microviolences quotidiennes, qui recouvrent des actes brutaux et répétitifs entre élèves au sein de l'institution. Or la lutte contre ces violences s'inscrit, elle, dans la durée. Elle implique la stabilité des équipes pédagogiques et l'accompagnement des jeunes enseignants dans leur prise de poste: il faut les former à la gestion du stress et des conflits, mais aussi, à trouver la bonne distance, à poser leur voix, etc. Elle passe aussi par la médiation par les pairs entre élèves, ou la mise en situation d'élèves, grâce au théâtre-forum ou à la technique de la discussion de dilemmes moraux, afin de susciter leur empathie avec les victimes. »

Tout comme l'affirmation, avancée par Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale, que les moyens humains sont là, grâce au dispositif de sanctuarisation. Jacques Auxiette, président (PS) des Pays de la Loire et responsable de la commission « éducation » de l'Association des régions de France, n'y va d'ailleurs pas de main morte: « Ces états généraux, c'est un chiffon rouge que l'on agite en période électorale sur le thème de la sécurité. Ils donnent l'impression que le gouvernement et la France craignent la jeunesse. Il faut sanctionner les délits, certes, mais les jeunes ont également besoin de la présence d'adultes. Or le gouvernement est embarqué dans une logique doctrinaire de sabotage de l'Éducation nationale telle qu'on ne l'a encore jamais vue, réduisant systématiquement les postes dans les établissements. »

**Attente des professionnels.** Scepticisme chez les élus donc, qui s'attendent à ce qu'on leur présente la note de la sécurisation des bâtiments, et expectative chez les syndicats d'enseignants: « Nous souhaitons un débat sérieux et non une manœuvre de diversion. La priorité concerne l'éducation à la non-violence dès le plus jeune âge, ainsi que la synergie d'acteurs locaux pérennes. Ce débat ne peut esquiver la question des moyens: l'ensemble des établissements a perdu 50 000 postes en quatre ans, il manque des adultes dans l'école », décrit Laurent Escure, secrétaire général du SE-Unsa. Et Roland Hubert, son collègue du Snes, de prévenir: « Nous sommes prêts à débattre, mais si la conclusion revient à dire qu'il ne faut pas de moyens supplémentaires, c'est

## LES CHIFFRES CLÉS

■ 5% des violences scolaires, seulement, sont dus à des faits de violence grave, par l'intrusion d'individus extérieurs armés cherchant à perpétrer des agressions physiques. Toutefois, l'évaluation des faits de violences scolaires butte sur l'absence d'une définition de ceux-ci et sur le manque d'outils de mesure adéquats.

■ 184 établissements sensibles sont concernés par les diagnostics du plan « sanctuarisation de l'école », lancé en septembre 2009.

perdu d'avance. En outre, l'État ne doit pas se défausser sur les collectivités comme d'habitude. »

L'école est-elle assiégée par des individus extérieurs violents? Toutes les études le nient! Les violences scolaires recouvrent plutôt des gestes brutaux, des brimades, des insultes, la transformation d'élèves en souffre-douleur par les enfants, au sein de l'institution. Le phénomène est prégnant, à en juger par le nombre d'appels du numéro vert lancé en 2000 par la région Ile-de-France. Destiné aux victimes et témoins de violences scolaires dans les lycées, Jeunes violences écoute reçoit 50 appels journaliers. Le numéro vert, qui s'est doté d'un site internet et dont les écoutants, juristes et psychologues, interviennent dans les établissements scolaires, assure un soutien, une écoute, une information et une orientation des appelants.

### Régulation des comportements.

Car « les mesures sécuritaires ne sont donc pas adéquates pour affronter cette violence quotidienne, encore moins quand on lit la violence à l'école comme une forme de délinquance juvénile. La nécessité,

c'est la régulation des comportements au sein des établissements, mais c'est aussi la lutte contre l'échec scolaire et les inégalités sociales», analyse Cécile Carra, enseignante-chercheuse à l'IUFM du Nord-Pas-de-Calais. Ce que les collectivités mettent déjà en œuvre. A Courcouronnes (Essonne), l'apprentissage commence à l'école primaire: «Nous avons doté les écoles élémentaires d'expositions et de

livrets pour aborder les droits et les devoirs des enfants et travailler sur le respect des règles. Nous lançons une collaboration avec Evry, au sein du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance [CLSPD] "Devenir citoyen à Evry-Courcouronnes", en espérant susciter des rencontres entre jeunes de quartiers qui se haïssent. En outre, cette année, l'un des chantiers du CLSPD concernera la sensibilisa-

tion des enfants aux risques des jeux violents comme le jeu du foulard», décrit Jean-Pierre Guérini, chargé de mission «prévention sécurité».

**Médiation entre pairs.** Depuis cinq ans, l'agglomération montargoise et rives du Loing (AME) finance la formation d'enseignants, chargés de former à leur tour des élèves à la non-violence, ainsi qu'à la médiation entre pairs. L'action

s'est traduite par une baisse des actes de violence. «C'est une conséquence de notre contrat éducatif et de notre contrat d'objectif de prévention et de sécurité, dont la version pour 2010-2014 renforce et renforce les actions scolaires», décrit Pierre Door, président de l'AME.

Stéphanie M

#### POUR EN SAVOIR PLUS

■ «Violences à l'école élémentaire», Cécile Carra, éditions PUF, 2009.